

# Editorial d'août 2011 :

## Lien social et règlement pacifique des conflits

par le Docteur Louis REYMONDON

Les sinistrés des communes inondées du Var en 2010 ont souffert et souffrent toujours, on l'a dit, de tous les blocages locaux et globaux qui résultent en France d'une décentralisation non aboutie et d'une autorité de l'Etat trop généralement désengagée et impuissante.

Cette toute petite région du bassin versant de l'Argens, agricole et très touristique, essaie difficilement de retrouver son dynamisme et sa sérénité, de rebondir vers un avenir heureux et apaisé. Tous les atouts sont là pour y parvenir ! Cependant, en raison des lourdeurs administratives, de la dilution des responsabilités, des manques de gouvernance cohérente et efficace, ce petit microcosme se fige, comme se fige la France entière, dans le constat amer que l'essentiel n'est pas réglé et que l'on pourrait tellement mieux faire si....

La France vient de s'engager sur une pente glissante, une voie douteuse, incertaine et très dangereuse. Le Ministre de l'Intérieur l'a qualifiée de "croisade", faisant du Ministre de la Défense un ministre de la Guerre, du Ministre des Affaires Etrangères un héritier ambigu des conquêtes coloniales par la "diplomatie de la canonniers", tandis que le lien social se tend, se distend ou se rompt, que le "chacun pour soi" devient un "sauve qui peut", que des richesses insolentes et protégées côtoient des poches de pauvreté qui s'enfoncent dans la vraie misère. Les médias (prudente conspiration du silence !) retiennent leurs voix, la classe politique, dans son ensemble, ne sait plus comment couvrir un tel scandale !

L'Assemblée générale de VIVA du 16 juin dernier montrait pourtant un visage différent : devant un parterre de 300 personnes (sinistrés et sympathisants), occupé au premier rang par le représentant du Préfet du Var, le Député de la circonscription et son Conseiller régional, les Maires et leurs adjoints, les délégués des Chambres consulaires et beaucoup d'autres acteurs de la reconstruction, les trois Présidents des Associations de sinistrés ont eu le sentiment d'une cohésion sociale chaleureuse, d'une volonté commune d'entraide pour sortir ensemble de la terrible épreuve partagée. Une vraie solidarité et une recherche commune de solutions et de **règlement pacifique des conflits**.

Chacun, à son poste, a exprimé sa volonté de faire au mieux et, prenant conscience d'une situation encore mal réglée, de soutenir l'effort de redéveloppement économique et social immédiatement amorcé. Plus que jamais, l'esprit associatif s'est montré l'indispensable catalyseur de la mise en valeur de ce petit coin de France au climat et au site privilégiés : Une chance, un trésor !

Une occasion de manifester cette volonté du "bien vivre ensemble" ne devait pas tarder à lancer à VIVA un défi difficile et majeur. Tous les ingrédients explosifs étaient là pour encourager les va-t-en-guerre ! Mais l'épreuve vécue par les sinistrés les a placés dans un état d'esprit qui tranche singulièrement avec l'ardeur belliqueuse ambiante. Comme, après cinq années d'occupation et de souffrances, la Libération de 1945 a projeté les français dans le progrès social et la reconstruction, l'année 2011 voit les sinistrés ardemment désireux de sécurité et de marche paisible vers un nouvel horizon. Ils ont guetté le vrombissement des hélicoptères pour les arracher à la noyade et au froid, comme on guette les canadiens dans les feux de forêts. Ces bruits là, dans leur ineffaçable souvenir, évoquent sauvetage, survie, délivrance. Pour d'autres, ailleurs, ils évoquent hélas menace de mort, de ruines et installation du chaos. Là-bas le ciel est envahi des rumeurs de la guerre (du pétrole), vous pensez bien qu'ici on veille jalousement à la paix ! Les habitants de la vallée de l'Argens ont des problèmes comme n'importe quel citoyen de notre pays mais ce qu'ils ont vécu leur a ravivé le sens de l'autre, la nécessité de se parler, de se regarder, de se comprendre, de se respecter mutuellement et de régler tous les problèmes dans la stricte mesure des droits de chacun que les pouvoirs publics ont mission de faire respecter.

Voici l'anecdote et son dénouement :

Début août, une famille adhérente de VIVA lance par mail un appel à l'aide pour la secourir, ainsi que d'autres proches, contre des troubles de voisinage qu'elle éprouve d'autant plus qu'elle en ressent un sentiment d'insécurité et de peur. Ces ennuis s'ajoutent aux pertes considérables qu'ils ont déjà subies. Il s'agit, semble-t-il, de "gens du voyage", en plusieurs caravanes, récemment installés sur un terrain en bordure de rivière précédemment acheté

VIVA informe la sous-préfète, alerte l'élue de Fréjus en charge de la sécurité, consulte son conseiller juridique et un autre conseiller plus spécialement qualifié en sa double qualité d'administrateur départemental de l'association "Collectif de défense des terres fertiles" et celle de membre de la Commission Consultative des Gens du Voyage (Préfecture du Var) au titre de l'association "Rencontres Tsiganes".

En effet, la question concerne à la fois la vocation prioritairement agricole de la plaine fertile de l'Argens et la réglementation des passages saisonniers ou de la sédentarisation éventuelle de personnes ou de familles n'appartenant pas au tissu sociologique local et que l'Autorité publique laisse, légalement ou non, s'installer. La police locale, appelée, se dit démunie pour faire appliquer les lois dans le respect des droits de chacun bien que des courriers sous forme de pétitions soient adressés à la Mairie et aux instances concernées...

VIVA se trouve, une fois encore, affrontée à un problème de cohabitation insupportable entre des voisins qui ne se connaissent pas, ne se parlent pas ! Les Pouvoirs publics étant alertés, il ne reste qu'à mieux s'informer et analyser la réalité des problèmes. Une visite des lieux et un entretien successif du conseiller spécial de VIVA avec les deux parties permet de qualifier, à ses yeux, les éléments de la plainte de "trouble de voisinage" et "tapage nocturne". Aussi, le Président de VIVA décide d'accompagner la famille plaignante au rendez-vous du chef de la police et de l' élu responsable. Mais la situation pourrait s'envenimer car on évoque beaucoup de tension et le geste irresponsable de quelqu'un prêt à tirer son arme !

En fin de mois, le climat s'apaise – même si la question reste entière – car la famille inquiète et gênée par ce voisinage intempestif s'est sentie épaulée et a eu l'intelligence de chercher le dialogue avec le nouveau propriétaire du terrain : il s'agit d'un marchand forain parisien ayant acquis ce terrain en bordure d'Argens un peu avant les inondations pour y entreposer son matériel. Ne voulant pas courir un risque nouveau et non maîtrisé, il a laissé son terrain vacant et l'a prêté à des amis pour les mois d'été. Un bon échange s'est établi entre ces nouveaux interlocuteurs et promesse a été faite que tout rentrerait dans l'ordre fin août avec le départ des caravanes. Dont acte.

Il faut donc se féliciter que, dans un cadre associatif en relation ouverte avec les pouvoirs publics, une solution d'apaisement et de confiance mutuelle ait pu s'établir grâce à l'apparente bonne foi de chacun. Ce règlement pacifique du conflit est un bon exemple à suivre dans l'avenir. Mais il ne faut pas perdre de vue que de tels problèmes se reposeront et qu'une table ronde devrait être organisée rapidement pour crever tous les abcès et s'acheminer vers une occupation bien programmée de la plaine agricole. Chaque catégorie de population doit pouvoir exposer ses attentes et faire valoir ses droits... dans l'harmonie et non dans la guerre ! C'est un sujet brûlant sous la braise que toute l'eau des inondations ne pourrait éteindre s'il s'enflammait. C'est de la responsabilité de tous d'exiger des pouvoirs publics qu'ils s'en saisissent efficacement.

Certes, le Préfet du Var et beaucoup d'élus ont clairement indiqué leur volonté de voir se reconstruire l'habitat et les activités de la plaine d'Argens en mettant fin à toutes les occupations anormalement tolérées et en éradiquant ce qu'ils dénomment "la cabanisation". VIVA ne peut aussi que souhaiter voir s'installer partout un habitat digne et salubre et surtout en sécurité, où il fera bon vivre mais, pour les actuels occupants, des décisions brutales d'application rigide de la loi ne doivent pas venir ajouter du malheur au malheur. Expulsions légitimes parfois mais relogement décent et socialement respectueux du cas particulier de chacun : le Préfet du Var s'y est fermement engagé devant le Président de VIVA à l'occasion de sa réception du 14 juillet.

Si une volonté politique, un effort citoyen et une solidarité sans relâche dessinaient ainsi la nouvelle carte de la plaine de l'Argens, on pourrait y voir un petit foyer de renouveau d'une France dont la vocation n'est pas dans le pillage des richesses des autres peuples mais dans l'exploitation optimale des siennes qui sont immenses .... Avec ou sans le pétrole des autres !